

# L'Assemblée nationale en 2003

COMME LEURS PRÉDÉCESSEURS, MAIS AVEC UNE PRÉSENCE FÉMININE ACCRUE, LES DÉPUTÉS DE LA XII<sup>e</sup> LÉGISLATURE REFLÈTENT LA NATION DANS TOUTE SA DIVERSITÉ RÉGIONALE ET PROFESSIONNELLE, MAIS AUSSI EN TERMES DE CLASSES D'ÂGE.



70 femmes

et 507 hommes

La répartition par sexe traduit encore sous la XII<sup>e</sup> législature, malgré un réel progrès par rapport au passé, une disparité importante en défaveur des femmes.

## Quadras et quinquas

en nombre

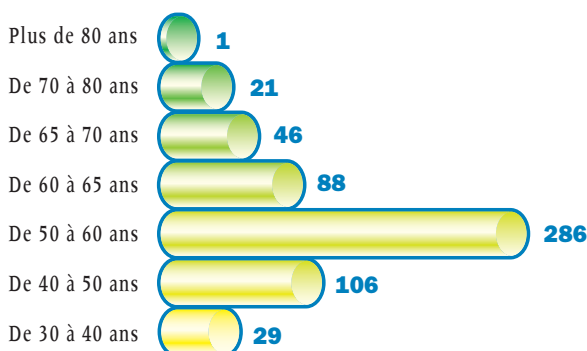
La pyramide des âges de l'Assemblée fait apparaître une prédominance assez marquée des quadragénaires et quinquagénaires (392) garantissant une juste mesure entre expérience et dynamisme. L'âge moyen des députés au 19 janvier 2004 est de 55 ans et 3 mois. La benjamine Nathalie Kosciusko-Morizet est âgée de 30 ans. Le doyen d'âge, Georges Hage, est âgé de 82 ans.



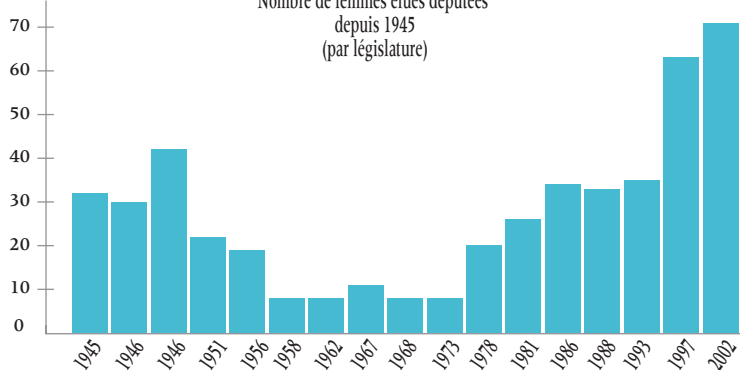
Nathalie Kosciusko-Morizet



Georges Hage



Nombre de femmes élues députées depuis 1945 (par législature)



## Zoom

### EN SÉANCE

#### LA SÉANCE PUBLIQUE

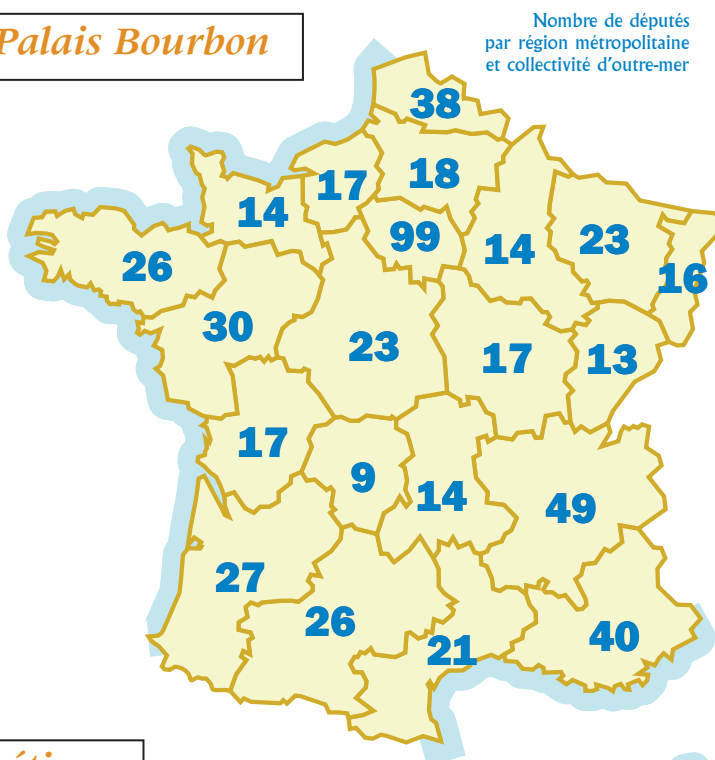
Conformément à une tradition héritée de la Révolution, la Constitution prévoit que la séance de l'Assemblée est publique et que le compte-rendu intégral des débats est publié au Journal Officiel.

Pendant chaque session, d'octobre à juin, l'Assemblée se réunit chaque semaine en séance publique. Au cours de ces neuf mois, l'Assemblée interrompt ces travaux six

## Les régions

### au Palais Bourbon

De Wallis à Paris, les députés apportent au Palais Bourbon l'esprit de leur région et ils s'y font l'écho de son attente. Ils concourent ainsi au développement mieux équilibré du pays.



Polynésie française

2

Nouvelle Calédonie

2

Wallis et Futuna

1

Mayotte

1

St Pierre et Miquelon

1

La Réunion

5

La Guyane

2

La Martinique

4

La Guadeloupe

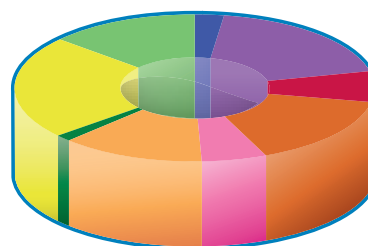
4

## L'Assemblée

### des métiers

D'administrateur de sociétés à vétérinaire, c'est une cinquantaine de professions qui sont représentées dans l'hémicycle, avec une présence plus nombreuse que par le passé de députés issus de la vie économique (cadres, ingénieurs, chefs d'entreprise, professions libérales).

Agriculteurs :	14
Cadres & ingénieurs :	120
Employés & ouvriers :	38
Enseignants & assimilés :	87
Chefs d'entreprise :	33
Fonctionnaires :	73
Journalistes :	8
Professions libérales :	128
Divers :	76



semaines : trois semaines fin décembre, début janvier, une semaine en février et deux semaines au printemps. La séance hebdomadaire du mardi matin est consacrée aux questions orales sans débat, et, une fois par mois, à la séance mensuelle d'initiative parlementaire, « la niche », qui est alors poursuivie le jeudi matin suivant. Les autres séances, exception faite des séances

de questions au Gouvernement, le mardi et le mercredi de 15 heures à 16 heures, sont consacrées à un ordre du jour fixé par le Gouvernement. En 2003, l'Assemblée a siégé pendant 126 jours, tenant 306 séances, soit un total de 1 866 heures et 20 minutes.